

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIRIENNE DE COMMERCE DE TRANSPORT ET DE SERVICES » en abrégé « ICOTRAS »

Siège Abidjan – Cocody Angré Bessikoi à 50m de
Miss Zahui, lot n°3718, ilot n°332, 09 BP 2124 ABIDJAN
09., Lot 3718, Ilot 332

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/02/2024, et enregistrés au CEPICI le 23/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRIENNE DE COMMERCE DE TRANSPORT ET DE SERVICES » en abrégé « ICOTRAS »

Objet :

- Commerce général ;
- Transport de marchandises et de voyageurs ;
- Construction, réhabilitation de bâtiments ;
- Commercialisation de matériels informatiques et bureautiques ;
- Négoce de matières premières ;
- Commerce de gros et demi-gros ;
- Transport d'hydrocarbures et de marchandises diverses ;
- Aménagement foncier ;
- Prestation de services divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan – Cocody Angré Bessikoi à 50m de Miss Zahui, lot n°3718, ilot n°332, 09 BP 2124 ABIDJAN 09., Lot 3718, Ilot 332

Dirigeant(s) M TOURE OUMAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01270 du 11/03/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°14899/GTCA/RC/2024 du 11/03/2024

